

RÉSEAU ONÉSIME Soutien fraternel à des personnes sortant de prison

« Accueille le comme un frère » (Lettre de Saint Paul à Philémon)

OBJECTIF

Dans un climat fraternel, avec une grande discrétion, être présence et accompagnement de personnes sortant de prison* désirant être accueillis et accompagnés, quelles que soient leurs croyances, par une communauté chrétienne (paroisse, groupement paroissial, doyenné).

Cet accueil se fera en lien avec les CPIP (*Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation*), les Assistantes Sociales, les diverses associations, organismes et services sociaux (Pole Emploi, CCAS, structures médicales), et sans se substituer à ces professionnels, pour retisser le lien social et familial, soutenir dans les démarches de recherche d'emploi, de logement, de soins médicaux...

Ces personnes seront proposées par les équipes de l'aumônerie catholique ou du Secours Catholique qui les connaissent dans la prison, en lien avec le SPIP 78 (*Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation*) avec qui le diocèse a signé une convention.

*4 établissements pénitentiaires dans les Yvelines :

Centre Pénitentiaire de **BOIS D'ARCY** (Maison d'arrêt et Centre de semi-liberté), Maison d'arrêt des femmes de **VERSAILLES**, Maison Centrale de **POISSY**, Etablissement pour mineurs de **PORCHEVILLE**.

CONSTAT

Pour les hommes et les femmes qui sortent de détention après une période plus ou moins longue, les liens familiaux, amicaux, professionnels sont souvent rompus, et il y a souvent une grande solitude.

L'administration pénitentiaire, par le canal du SPIP, prépare les sorties. L'aide porte surtout sur le travail et le logement, mais c'est parfois insuffisant : le manque de relations vraies et l'espoir de voir leur vie transformée peut entraîner une récidive pour beaucoup d'entre eux.

Quand il y a de la place, des associations accueillent pour quelques temps ces hommes et ces femmes, mais il n'y a pas d'insertion dans une communauté fraternelle les aidant à retisser un lien social, rencontrer des personnes leur permettant de reprendre pied dans la société qui a évolué sans eux.

COMMENT

Une **équipe** de 5 à 8 personnes de la communauté appelées par le curé ou le responsable pastoral après discernement et entretiens, et en lien avec la communauté qui accueille :

- Qui s'engagent pour un accompagnement de quelques années
- Ayant déjà une formation ou un intérêt à l'écoute et à l'accompagnement, et qui acceptent de suivre une formation sur la connaissance du milieu carcéral, sur les compétences et interventions des services sociaux, des associations et de l'aumônerie des prisons.
- Qui s'engagent à la discrétion vis-à-vis de la personne, de la communauté paroissiale et de leur famille.
- Qui acceptent, dans la régularité et la fidélité, d'accompagner une personne pour des démarches, des temps fraternels et amicaux, et, si la personne le souhaite, une intégration dans la communauté paroissiale.
- Qui mettent en lien avec les Assistantes Sociales, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), les équipes locales des associations d'aide, les réseaux de proximité.
- Qui ne se substituent pas aux organismes et services sociaux compétents.
- Qui s'engagent à une relecture régulière en équipe et avec le responsable pastoral qui les a appelés.
- Cette équipe sera en lien avec un membre référent de l'équipe diocésaine pour toutes questions qui se poseraient. Ce référent sera en partenariat avec le SPIP.

POUR PREPARER

- L'aumônier de la prison ou le Secours Catholique proposera le projet à des personnes détenues qu'il connaît et qui souhaitent être accueillis, après avis des services sociaux de la prison (SPIP).
- Si la sortie est prévue un peu à l'avance, la personne détenue sera mise en lien avec l'équipe accompagnatrice par une relation épistolaire ou une visite en détention, mais toujours au nom de la communauté qui accueille.